

Tu as besoin d'un soutien dans tes études,
tu souhaites un lieu de calme pour travailler,

N'hésite pas à pousser la porte !

Parents, vous recherchez un soutien dans
l'éducation de vos enfants

N'hésitez pas à vous manifester !

Vous avez des compétences, du temps
ou tout simplement envie de vous impliquer

N'hésitez pas à nous rejoindre !

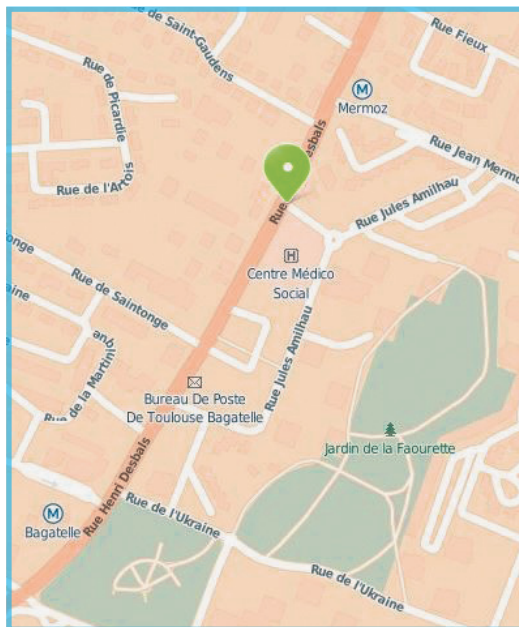
Pour l'accompagnement scolaire :

Contribution de 0,50 € à 5 € de l'heure
selon coefficient C.A.F.
Situation particulière, nous en parler.

162, rue Henri Desbals
31100 TOULOUSE

arpej31@gmail.com

Métro Mermoz ou Bagatelle



Horaires d'ouverture

du mardi au jeudi
16 heures - 19 heures



ARPEJ 31

Accompagner vers la Réussite
les Parents Et les Jeunes

« REUSSIR ENSEMBLE »

162, rue Henri Desbals
31100 TOULOUSE

Port. : 06 18 74 26 67 - 07 83 65 28 58

Courriel : arpej31@gmail.com

L'OBJECTIF

ARPEJ 31 a pour ambition de faire vivre sous forme associative « une boutique » sur la rue au cœur du quartier de Bagatelle La Faourette pour soutenir les jeunes et leurs familles par :

- ✓ L'accompagnement individualisé à la scolarité, pour les jeunes du CP au Post-Bac.
- ✓ L'accompagnement des familles dans leur rôle d'éducateurs, dans leurs relations avec les établissements scolaires et dans leur insertion sociale.
- ✓ Des activités culturelles occasionnelles.

LES SPÉCIFICITÉS

- ✓ La Pédagogie du contrat
 - * Le contrat Famille - Jeune où le jeune identifie ses besoins et ses attentes et s'engage pour 20 heures d'accompagnement scolaire individualisé moyennant une participation financière suivant ressources.
 - * L'évaluation de chaque séance d'accompagnement par un dialogue entre le jeune et l'intervenant.
 - * Un suivi pédagogique régulier par le référent du jeune avec l'équipe des intervenants.
- ✓ L'accompagnement du jeune et de sa famille dans son projet personnel et professionnel.

UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES DE TOUS HORIZONS

Nos intervenants bénévoles sont des :

- ✓ Professeurs en activité ou retraités.
- ✓ Lycéens ou étudiants, certains prenant un engagement citoyen dans le cadre de leur établissement avec lequel nous signons des conventions.
- ✓ Salariés du secteur public ou privé ou des retraités.
- ✓ Habitants du quartier.